

EXTRAIT DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES ACADÉMICIENS DE  
LYON

DESCHAMPS PIERRE SUZANNE (1745-1793)

*par* Dominique Saint-Pierre

Né à Lyon le 22 février 1745, baptisé le 23, paroisse Sainte-Croix, fils de François Deschamps (1703-1782), avocat en parlement et ès cour, conseiller et procureur du roi en la maréchaussée générale du Lyonnais, Forez et Beaujolais, recteur de La Charité en 1739, échevin en 1746 – qui avait reçu, par délibération du consulat du 12 décembre 1736, 1 500 livres de pension pendant 10 ans pour travailler au catalogue et à l'inventaire des médailles de la ville –, et de Marie Reine de Constant, fille de Jean Baptiste, procureur du roi au bureau des Finances, et de Reine du Soleil. Parrain : Pierre Du Soleil, écuyer, grand-oncle; marraine : Suzanne Robert (1678-1747), veuve de Jacques Joseph Deschamps (1662-1737, procureur général fiscal des terres du comté de Lyon), sa grand-mère. Habitant quai de la Baleine, paroisse Sainte-Croix, il épouse à Saint-Pierre-le-Vieux, le 20 février 1781, Claude *Charlotte* de Riverie de Saint-Jean, née en 1747, fille de Barthélémy François de Riverie, chevalier seigneur de Saint-Jean de Toulas, La Mouchonnière, Échallas, Saint-Romain-en-Giers, et de Magdelaine Bourdin de Vernon, demeurant place Saint-Jean. Écuyer, avocat en parlement en 1765, il plaide contre l'Académie de Lyon dans l'affaire du legs Adamoli\*. En 1789, comparant aux assemblées de la noblesse de Lyon, élu secrétaire, il fait, sans autorisation des membres de la noblesse, abandon des privilèges de son ordre. Élu député du Tiers-État par la sénéchaussée de Lyon aux États Généraux le 27 mars 1789, devenu secrétaire le 31 mars, il propose l'établissement de milices comme de droit naturel. Prenant la parole à la Constituante le 29 août 1789, favorable à une constitution monarchique, il déclare : « *Quand on nous a envoyés aux États Généraux, on ne nous a pas dit : vous ferez une Constitution nouvelle, mais vous réparerez l'ancienne; vous ne direz pas que vous érigez notre gouvernement en état monarchique, mais vous confirmerez notre ancienne monarchie [..]. Ce n'est pas en nous égarant ainsi que nous arriverons à la Constitution; c'est en suivant la marche que nos commettants nous ont tracée* ». Il attaque le 10 octobre le projet de décret présenté par Mirabeau sur l'inviolabilité des députés. Le 12 octobre, il présente une motion sur les lettres de cachet, demandant une liste des emprisonnés et le motif de leur détention. Puis, il quitte Paris, rentre à la campagne, refuse de retourner à l'Assemblée malgré une intervention de la municipalité de Lyon en mai 1790, en prétextant un mauvais état de santé, ce qui est considéré comme une démission le 14 avril 1791, à la suite d'une intervention de Populus, député de l'Ain, qui compare la conduite de Deschamps à celle d'un soldat qui refuse de rejoindre son corps. Prenant part à la défense de Lyon contre la Convention, il est blessé lors de la sortie des insurgés et meurt le 9 octobre 1793 dans les bois d'Alix. Charles Toussaint Labadye l'a fait en dessin vers 1790.

## ACADÉMIE

Le 24 avril 1781, il est candidat pour remplacer Charles Borde\*. Mais, à l'élection du 24 juillet, c'est Delandine\* qui remplace Borde, et Deschamps remplace l'abbé Lacroix\*, classe des belles-lettres et arts qui en dépendent. Il prononce son discours de réception le 4 décembre 1781, « dans lequel, après son remerciement à l'académie, il a examiné l'influence de l'éloquence du barreau, sur les mœurs » .

## BIBLIOGRAPHIE

Dumas. – Jouvencel, *L'assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Lyon en 1789*. 1907, p.391.  
– M. Jacquet, *DBF*. – R et C.

## MANUSCRITS

*De l'influence de l'éloquence du barreau sur les mœurs, et des abus de cette éloquence* (discours de réception), Ac.Ms133 f°12-23, 1781. – *Fragment sur l'adultère*, lu à la séance du 3 juin 1783, Ac.Ms158bis f°114. – *L'abbé de La Croix*, Ac.Ms124 f°314, 13 décembre 1785. – *Rapport d'un mémoire de l'abbé Bertholon sur les incendies du 8 mai 1787*, Ac.Ms142 f°149. – *Éloge historique de M. Delorme*, Ac.Ms124 f°331, 4 décembre 1787. – *Compte rendu des travaux académiques*, 8 avril 1788, Ac.Ms267-I f°350.

## PUBLICATIONS

Il a publié, outre différents factums dans le cadre de sa profession d'avocat : *Traité sur l'adultère*, qui a été inséré par la suite dans le *Dictionnaire de Jurisprudence et des Arrêts* de « son ami » Prost de Royer\*, t. 3, p. 180 à 225. – Éloge de feu M. l'abbé La Croix, créancier de Saint-Just, dans *Le Journal de Lyon* du 11 octobre 1786. – *Discours prononcé par M. Deschamps, l'un des députés de la noblesse du Lyonnais, dans la chambre de l'ordre de la noblesse, le 27 juin 1789, avant la lecture de la lettre au roi qui engage les ordres à se réunir*, s.l., 1789, 23 p. – *Opinion de M. Deschamps, député de Lyon, sur la réponse du roi adressée à l'Assemblée Nationale le 18 septembre, relativement aux arrêtés du 4 août et jours suivants*, Versailles : Ph-D. Pierres, [1789].